

DIRECTIONS REGIONALES, FILIALES ET SUCCURSALES PEUGEOT :

ANGERS - Filiale	9, rue Thiers.
ANGOULEME - Filiale	Place du Champ-de-Mars.
ANNECY - Vente directe	11, rue de la Préfecture.
BESANCON - Filiale	6, rue Granvelle.
BEZIERS - D. R.	63, boul. Frédéric-Mistral.
BORDEAUX - Filiale	5, rue Fondaudege.
CAEN - Succursale	5, rue du 11-Novembre.
CHAMBERY - Vente directe	15, Quai de la Rize.
CHATEAUXROUX - Filiale	38, rue Victor-Hugo.
CHERBOURG - Succursale	5, avenue Carnot.
DIJON - Filiale	28, place Darcy.
GRENOBLE - D. R.	4, avenue Alsace-Lorraine.
LA GARENNE - Succursale	9, boulevard National.
LILLE - Filiale	7, 9, 11, rue Faidherbe.
LIMOGES - D. R.	3, rue Jean-Jaurès.
LYON - Filiale	141, rue de Vendôme.
MARSEILLE - Filiale	141, avenue du Prado.
MONTBELIARD - D. R. et Succursale	Avenue des Alliés.
MONTPELLIER - Vente directe	2, Place Saint-Denis.
NANCY - Filiale	6, rue Claude-Charles.
NANTES - Filiale	5, quai de l'Île-Gloriette.
NANTES - D. R.	5, quai de l'Île-Gloriette.
NICE - Succursale	17, rue de Rivoli.
NIMES - Filiale	6, et 8, rue de la République.
ORLEANS - D. R.	49, rue Saint-Marc.
PAU - D. R.	Avenue Ridgway.
REIMS - Filiale	42, rue Buiette.
ROUEN - Filiale	116, avenue du Mont-Riboudet.
TOULOUSE - Filiale	4 bis, boulevard Carnot.
TOURS - Filiale	15, boulevard Béranger.
VICHY - D. R.	5, rue de Flandre.

ALGER, 19-21, boul. Baudin.

TUNIS, 93, rue de Portugal.

EXPOSITION DANS LA RÉGION PARISIENNE

88, quai de Passy (16°).
1, place de l'Opéra (1°).
15, rue du Louvre (2°).
33, boul. Saint-Martin (3°).
131, boul. Saint-Germain (6°).
33, rue Malar (7°).
145, rue de l'Université (7°).

30, et 63 av. d. Champs-Élysées (8°).
7, rue Rochechouart (9°).
182, rue Lafayette (10°).
39, boulevard Richard-Lenoir (11°).
74, boul. Beaumarchais (11°).
181, boulevard Voltaire (11°).
29, boulevard Diderot (12°).
98, avenue d'Orléans (14°).
8, boulevard Montparnasse (14°).

71, av. de la Grande-Armée (16°).
127, avenue de Versailles (16°).
196, av. de Versailles (16°).
19, rue de Passy (16°).
6-8, rue Pergolèse (16°).
7, rue du Ranelagh (16°).
12, rue des Sablons (16°).
24, boul. Gouvion-Saint-Cyr (17°).
136, boul. Malesherbes (17°).
10 bis, av. de la Grande-Armée (17°).
54, avenue Jean-Jaurès (19°).
196, av. de la Porte-de-Vincennes (20°).
130 et 156, boul. Jean-Jaurès, Clichy.
73, av. Aristide-Briand, Montrouge.
12, rue du Petit-Parc, Vincennes.
121, rue du Château, Boulogne-sur-Seine.

CENTRE DE LIVRAISON (Région Parisienne)

9, Boul. National - LA GARENNE — Téléphone: Charlebourg 28-10

MAGASIN CENTRAL & DIRECTION des PIÈCES DETACHÉES

102 à 106, Rue Danton — LEVALLOIS-PERRET

PEREIRE 45-22

ATELIERS CENTRAUX DE RÉPARATIONS

D. C. 100, Quai de Passy, PARIS (16°) R. C. Seine 78412

Berger-Levrault, Nancy. — 37.

TARIF A

Société Anonyme des Automobiles

Peugeot

au Capital de 220 Millions de Francs

Siège Social : 68 à 104, Quai de Passy - Paris (16°)

DIRECTION GÉNÉRALE
DIRECTION COMMERCIALE
DIRECTION DES ACHATS

29, RUE DE BERRI - PARIS (8°)

Tél. Berris 28-30 — Adresse Télég. : PEUGEOBERRI-PARIS

SERVICE VENTE RÉGION PARISIENNE
SERVICE EXPORTATION
SERVICE PUBLICITÉ
HALL D'EXPOSITION

ATELIERS CENTRAUX DE RÉPARATIONS

68 à 104, QUAI DE PASSY - PARIS (16°)

Tél. Autob. 82-00 à 82-09 — Adresse télég. : PEUGEOFACT-PARIS

Tarif au 3 Octobre 1937

Les prix de ce tarif sont en harmonie avec les autorisations
du 30-7-37 et du 4-8-37 du Comité National de
Surveillance des Prix.

MODELES
TOURISME

302 302
402 1ère

VÉHICULES
UTILITAIRES

800 kgs.
1.200 kgs.



VOITURES DE TOURISME

(taxe de 8 % incluse)

Tous les modèles carrossés par nos usines sont munis exclusivement de glaces "Sécurité"

	Prix	Symboles
Châssis 302 Bloctube surbaissé Roues AV indépend. Moteur à culbuteurs Puissance 10/46 CV Boîte vit. silencieuse avec synchromesh Carrosseries entièrement métalliques type Fuseau-Sochaux Voie : 1 m. 28 Empat. : 2 m. 88	Cond. int. normale, 4 portes, 5 places 21.800 Cond. int. luxe, 4 portes, 5 places 22.900 Cabriolet luxe décapotable 4 places... 28.500	N 3 W N 3 R D 3
Châssis 402 Léger Bloctube surbaissé Roues AV indépend. Moteur à culbuteurs Puissance 11/55 CV Boîte vit. silencieuse avec synchromesh Carrosserie entièrement métallique type Fuseau-Sochaux Voie : 1 m. 28 Empat. : 2 m. 88	Conduite intérieure grand luxe, 4 glaces, 4 portes, 5 places..... 24.900 Coach grand luxe, 4 glaces, 2 portes, 5 places 30.900 Cabriolet décapotable, grand luxe, 4 glaces, 2 portes, 5 places... 31.900 SUPPLÉMENTS : Toit ouvrant 400 Boîte vitesses magnétique Peugeot, licence Cotal 4 vitesses 2.500	N 3 T W 3 D 3 Y
Châssis 402 Bloctube surbaissé Roues AV indépend. Moteur à culbuteurs Puissance 11/55 CV Boîte vit. silencieuse avec synchromesh Carrosseries entièrement métalliques type Fuseau-Sochaux Voie : 1 m. 35 Empat. : 3 m. 15	Cond. int. luxe, 6 pl., 4 portes 26.900 Cond. int. gd luxe, 6 pl., 4 portes . 28.250 Cond. int. Grand Tourisme, 6 pl., 4 portes avec chauffage, ventilation, dégivrage 28.900 Cond. int. limousine Grand Luxe, 7/8 pl., 4 portes avec chauffage, ventilation, dégivrage 30.900 Roadster, 2/3 pl. et spider 34.300 Transformable métallique 6 places avec chauffage, ventilation, dégivrage.. 41.500 Cond. int. commerciale, 6 pl., 4 p. . 28.500 SUPPLÉMENTS : Toit ouvrant 400 Boîte vitesses magnétique Peugeot, licence Cotal, 4 vitesses 2.500	N 4 N 4 Y N 4 T F 4 T R 4 E 4 T C 4 Y

VÉHICULES UTILITAIRES

(taxe 8 % incluse)

Tous les modèles carrossés par nos usines sont munis exclusivement de glaces "Sécurité"

	Prix	Symboles
Châssis S. K. 3. charge utile 800 kgs		
Bloctube. Roues AV ind. Puissance 10/46 CV boîte vit. silencieuse avec synchromesh Pneus confort 12 x 45 AV et 14 x 45 AR et r. des.	Châssis nu équipé 18.900 Supplément pour tablier et auvent. 750 Châssis équipé avec cabine. . . 22.900 Boulangerie, ballon amovible . . . 25.500 Fourgon de livraison. 26.100 Ambulance 1 ou 2 brancards. . (Suivant devis)	S K 3 S 3 C S 3 B S 3 L
Châssis M. K. 4. charge utile 1.200 kgs		
Bloctube. Roues AV ind. Moteur à culbuteurs Puissance 11/55 CV. boîte de vitesses silencieuse avec synchromesh Monte 14 x 45 AV de pneus 16 x 45 AR. (5 trous) et secours Monté de pneus pour châssis avec roues AR jumelées 7 pneus de 14 x 50 (6 tr.)	Châssis nu équipé 22.500 Supplément pour tablier et auvent. 750 Châssis équipé avec cabine élargie 26.500 Plateau à ridelles ou brasseur, maraîchère, laitière, tapissière, car, omnibus, etc... (Suivant devis) SUPPLÉMENT Roues arrière jumelées 700	M K 4 M 4 C J

TARIF GÉNÉRAL DE VENTE PAR PAIEMENTS ÉCHELONNÉS (Barème D1)

TYPE	PRIX DU TARIF		3 Mensualités		6 Mensualités		9 Mensualités		12 Mensualités		15 Mensualités		18 Mensualités		24 Mensualités		
			Verse- ment à la livraison	Montant de chaque tranche	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque tranche	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque tranche	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque tranche	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque tranche	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque tranche	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque tranche	
TYPE 302																	
Conduite intérieure normale.	21.800	Versement à la commande de 2.000 fr.	3.990	5.334	4.425	2.667	4.850	1.778	5.280	1.334	5.705	1.067	6.055	889	8.050	600	
Conduite intérieure luxe	22.900		4.105	5.667	4.565	2.834	5.015	1.889	5.475	1.417	5.925	1.134	6.295	945	7.192	700	
Cabriolet luxe décapotable	28.500		5.750	7.000	6.320	3.500	6.875	2.334	7.445	1.750	8.000	1.400	8.460	1.167	10.833	800	
TYPE 402 légère																	
Conduite intérieure grand luxe	24.900		4.620	6.167	5.120	3.084	5.610	2.056	6.110	1.542	6.600	1.234	7.010	1.028	9.192	700	
Coach grand luxe	30.900		6.175	7.667	6.795	3.834	7.405	2.556	8.030	1.917	8.635	1.534	9.145	1.278	11.275	900	
Cabriolet grand luxe	31.900		6.680	7.834	7.315	3.917	7.940	2.612	8.575	1.959	9.195	1.567	9.715	1.306	12.275	900	
TYPE 402																	
Conduite intérieure luxe	26.900		5.140	6.667	5.680	3.334	6.210	2.223	6.750	1.667	7.280	1.334	7.720	1.112	9.233	800	
Conduite intérieure grand luxe	28.250		5.500	7.000	6.070	3.500	6.625	2.334	7.195	1.750	7.750	1.400	8.210	1.167	10.583	800	
Conduite intérieure grand Tourisme.	28.900		5.660	7.167	6.240	3.584	6.810	2.389	7.390	1.792	7.960	1.434	8.430	1.195	9.275	900	
Conduite int. limousine grand luxe	30.900		6.175	7.667	6.795	3.834	7.405	2.556	8.030	1.917	8.635	1.534	9.145	1.278	11.275	900	
Roadster	34.300		7.105	8.500	7.795	4.250	8.470	2.834	9.160	2.125	9.835	1.700	10.395	1.417	12.716	1.000	
Transformable métallique	41.500		8.870	10.334	9.710	5.167	10.530	3.445	11.370	2.584	12.190	2.067	12.870	1.723	17.958	1.100	
Conduite intérieure commerciale	28.500		5.750	7.000	6.320	3.500	6.875	2.334	7.445	1.750	8.000	1.400	8.460	1.167	10.833	800	
VÉHICULES UTILITAIRES																	
S K 3	Châssis nu équipé.	18.900	3.070	4.667	3.445	2.334	3.815	1.556	4.195	1.167	4.565	934	4.875	778	7.108	500	
	Châssis avec cabine	22.900	4.105	5.667	4.565	2.834	5.015	1.889	5.475	1.417	5.925	1.134	6.295	945	7.192	700	
	Boulangère, ballon amovible	25.500	4.730	6.334	5.240	3.167	5.745	2.112	6.260	1.584	6.760	1.267	7.180	1.050	9.792	700	
	Fourgon de livraison	26.100	4.835	6.500	5.360	3.250	5.875	2.167	6.405	1.625	6.920	1.300	7.350	1.084	10.392	700	
M K 4	Châssis nu équipé.	22.500	4.200	5.500	4.645	2.750	5.080	1.834	5.525	1.375	5.955	1.100	6.325	917	6.792	700	
	Châssis équipé avec cabine élargie	26.500	5.235	6.500	5.760	3.250	6.275	2.167	6.805	1.625	7.320	1.300	7.750	1.084	8.833	800	

TARIF VALABLE AUX TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DE FRANCE DE 3,50 % ET 4 %
En cas de modification de ce taux, consulter le barème général "DIFFUSION"

N. B. - Toute demande d'ouverture de crédit donne lieu aux frais suivants : Affaire acceptée : 50 fr. — Affaire refusée : 75 fr. — Affaire acceptée mais annulée ultérieurement : 125 fr.

(DIFFUSION INDUSTRIELLE NATIONALE : 79, Avenue des Champs-Élysées, PARIS — Téléphone Elysées 16-70)

"VOIR AU DOS LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE"

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour faciliter les opérations administratives de la livraison, nous demandons instamment à nos clients de ne pas prendre livraison eux-mêmes à nos Entrepôts des véhicules commandés par eux, mais d'en laisser le soin à celui de nos concessionnaires ou agents auquel ils ont passé commande.

1° Nos tarifs, catalogues et notices ne peuvent être considérés comme une offre ferme des modèles qu'ils décrivent et les commandes ne nous engagent qu'après ratification de notre part; elles ne prennent date, pour la livraison, qu'après versement de l'acompte spécifié au bon de commande. Ce versement ne comporte nullement, pour l'acheteur, la faculté de se dédire de sa commande moyennant l'abandon de son acompte qui, en cas d'annulation de l'ordre, nous reste acquis à titre d'indemnité, sous réserve de tous nos droits, à moins que l'acheteur ne se trouve dans un des cas ci-dessous visés (majoration de plus de 15 %, retard de plus de trois mois sur le délai indiqué à la commande). Le paiement du solde doit être effectué avant la livraison ou l'expédition de l'usine. Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur, qui traite avec notre concessionnaire ou avec nous, et ne peut être cédé sans notre accord. Nos concessionnaires, n'étant pas nos mandataires, sont seuls responsables vis-à-vis de leurs clients, de tous engagements pris par eux. Les engagements pris par nos voyageurs et vendeurs ne sont valables qu'autant qu'ils ont été ratifiés par nous. Il leur est interdit d'apporter un changement quelconque à nos conditions de vente.

2° Étant donné l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons au sujet du prix des matières premières et de la main-d'œuvre et les fluctuations qui peuvent se produire entre la passation de l'ordre et son exécution, les prix figurant sur nos tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, le prix appliqué étant celui en vigueur au jour de la livraison. L'acheteur bénéficie de la baisse ou subit la hausse. Dans le cas où cette dernière excéderait 15 % du prix en vigueur au jour de la commande, il pourrait annuler son ordre, au plus tard le lendemain du jour de la réception de l'avis de mise à sa disposition du véhicule, et l'acompte versé lui serait remboursé sans intérêt.

D'autre part, le bénéfice de la baisse n'est pas applicable dans le cas de vente avec reprise prévu au § 4 ci-après.

3° En raison de la variété des circonstances qui peuvent influer sur la production, la date de livraison n'est donnée qu'à titre indicatif, étant entendu que nous ferons toujours notre possible pour livrer à cette date, mais que nous nous réservons à partir de ladite date, une marge de trois mois. Ces trois mois écoulés, le client qui n'aura pas eu sa livraison, pourra nous mettre en demeure de livrer et, quinze jours seulement après cette mise en demeure, demander la résiliation de sa commande. La résiliation entraînera simplement pour nous l'obligation de restituer l'acompte versé, sans intérêt ni indemnité. Si l'exécution est demandée, il ne sera pas dû d'intérêts moratoires.

Toutefois, si dans ce délai de trois mois, une voiture du type demandé, mais dont la peinture ou la garniture intérieure ne seraient pas celles stipulées à la commande, est offerte à l'acheteur, celui-ci ne pourra pas se prévaloir du droit de résiliation ci-dessus. Enfin, ce délai pourrait être prorogé d'une durée égale en cas de force majeure (grèves, incendies, inondations, etc.).

4° Lorsque le bon de commande stipule la reprise d'une voiture d'occasion, cette reprise est subordonnée à la livraison d'une voiture neuve. Par suite, il est formellement convenu que dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, la résiliation est acceptée par le vendeur, elle annule de *plano* l'obligation pour celui-ci d'effectuer la reprise, celle-ci n'étant, en définitive, qu'un paiement partiel en nature de la voiture neuve. Dans le cas de résiliation ci-dessus prévu, le concessionnaire ou l'agent, si la voiture d'occasion est alors en sa possession, devra la rendre à l'acheteur sans que ce dernier puisse lui réclamer des dommages-intérêts pour usage du véhicule, privation ou toute autre cause; si, au moment de la résiliation, la voiture de reprise avait été vendue par le concessionnaire ou l'agent, ce dernier sera seulement tenu de rembourser le prix justifié sur facture auquel il l'aurait revendue, sous déduction d'une commission de 5 % et du montant des impôts et frais afférents à la vente du véhicule d'occasion.

5° Tout acheteur prévenu de l'achèvement de son châssis ou de sa voiture, doit régler le solde du prix et prendre livraison du véhicule dans les cinq jours; passé ce délai, il lui sera compté 15 francs par jour pour frais de garage. Nous nous réservons, en outre, le droit de disposer de la voiture en faveur d'un autre client et d'en reporter la livraison à une date ultérieure, soit d'annuler la commande sous réserve de tous nos droits, auquel cas l'acompte versé nous restera acquis à titre de dommages-intérêts, sans préjudice des dommages-intérêts complémentaires qui pourraient être dus.

Notre responsabilité se trouve dégagée par la prise en charge des véhicules, ou par l'ordre d'expédition.

6° Nous nous réservons la faculté d'apporter à nos modèles de châssis et de carrosseries toutes modifications, suppressions et améliorations que nous jugerions désirables, sans obligation pour nous d'apporter ces modifications aux véhicules des mêmes modèles précédemment livrés.

7° Nos véhicules sont garantis pendant six mois, à dater du jour de la délivrance des procès-verbaux des Mines par nous, contre tout vice de construction ou défaut de matière, mais nous ne répondons pas d'une avarie résultant d'une négligence, d'une mauvaise utilisation de la voiture, d'une surcharge même passagère, ou de l'inexpérience du conducteur. La garantie se borne à l'échange pur et simple de la pièce reconnue défectueuse par nous ou à sa remise en état, à notre convenance, les pièces étant livrées dans nos Usines, sans que nous ayons à participer en aucune manière aux frais de main-d'œuvre occasionnés par le démontage et le remontage, ni aux frais et conséquences de l'immobilisation du véhicule. Nous déclinons formellement toute responsabilité, quelle qu'elle soit, à raison des vices ou défauts pouvant exister dans les articles fabriqués par nous, notamment à raison des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient, ou lorsqu'une de nos voitures aura été transformée, modifiée ou réparée en dehors de nos ateliers. Les échanges ou les remises en état de pièces faits au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. La garantie ne s'étend ni aux organes de nos voitures qui portent la marque de nos fournisseurs, ni aux accessoires, ni aux pneumatiques.

8° Nos prix s'entendent nets pour châssis ou voitures, non emballés, pris à nos Usines; nous nous réservons de réclamer des dommages-intérêts à toute personne qui vendrait ou offrirait des véhicules neufs de notre marque à des prix autres que ceux portés sur le catalogue, en raison du préjudice que ce fait peut nous causer. En outre, tout véhicule vendu, soit au comptant, soit à crédit, au-dessous du prix porté au tarif en cours, qu'il s'agisse d'un rabais quelconque en nature ou en espèces, ne pourra, en aucun cas, bénéficier de la garantie prévue à l'article 7 ci-dessus.

9° Nos concessionnaires et nos clients s'interdisent, en acceptant nos conditions générales de vente, de faire figurer directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire d'agents, de sous-agents ou de carrossiers, les véhicules de notre marque dans les Expositions, Courses ou Concours, sans autorisation spéciale de notre part. Ils s'interdisent également de faire toute publicité quelconque concernant les raids, records ou performances ayant pour but de mettre en relief la vitesse, la consommation ou les qualités de nos véhicules.

10° En cas de vente de châssis nus, nous engageons nos clients, nos concessionnaires et agents et les carrossiers qui établissent des caisses pour ces châssis, à bien consulter nos schémas et les instructions relatives au montage des carrosseries et à s'assurer qu'ils ont bien le schéma qui se réfère au numéro du châssis qui leur est vendu. Nous déclinons toute responsabilité en cas de mauvaise application.

11° En cas de contestation quelconque relative à l'exécution de la vente, ou à l'application de la garantie des voitures, les Tribunaux de la Seine seront seuls compétents, de convention expresse, même en cas de demande incidente, de demande en garantie, ou en cas de pluralité de défendeurs, qu'il s'agisse d'une action exercée en vertu du contrat civil ou commercial ou d'une action fondée sur un quasi-délit par application des articles 1382 et suivants du Code civil. Les divers modes d'expédition ou de paiement, nos dispositions, acceptations de règlements ou expéditions contre remboursement, ainsi que le lieu de livraison, ne peuvent opérer ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. Toutefois, la faculté est réservée à nos concessionnaires et agents d'assigner leurs clients devant les Tribunaux dont dépend le siège social du concessionnaire ou de l'agent. Dans le cas où cette dernière faculté serait exercée, le client ne pourra engager aucune demande, même par voie de demande reconventionnelle, ailleurs que devant les Tribunaux compétents de la Seine.